

PLURALISTE LAIQUE UNITAIRE REVENDICATIF INDEPENDANT
SINGULIERS
REVENDICATIF INDEPENDANT EDUCATIF LIBRE PLURALISTE
LAIQUE UNITAIRE INDEPENDANT EDUCATIF LIBRE
PLURALISTE LAIQUE UNITAIRE REVENDICATIF INDEPENDANT

Bulletin départemental de la FSU-SNUipp 47

LE PASSAGE CTC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



Numéro spécial Élections professionnelles



Déposé le :
17/11/2022

Les 150 premiers appels à voter FSU et SNUipp :

Patricia ARAMBURU (Pujols) ; Lena ARBIA (Villeneuve Sur Lot) ; Alice ARNAULT (Foulayronnes) ; Guillaume ARRUAT (Beauville) ; Pierre ASPERTI (Villeneuve Sur Lot) ; Nadia BAGNAROSA (Agen) ; Aurélie BASTIANEL (Mauvezin Sur Gupie) ; Alain BERNEDE (Tonneins) ; Patrick BERTON (Castella) ; Myriam BESSON (Agen) ; Baptiste BIZE (Sainte Livrade Sur Lot) ; Audrey BLANCHET (Tonneins) ; Laurence BLANQUART (Tonneins) ; Vanessa BLOT (Villeneuve Sur Lot) ; Marie BONGAGE (Pujols) ; Julien BONNEFOUX (Villeneuve Sur Lot) ; Laurent BORDES (Frélimont) ; Sandrine BORDES (Port Sainte Marie) ; Laurine BOUTAN (Lamontjoie) ; Sandrine BREQUE (Port Sainte Marie) ; Camille BRUN (Castelculier) ; Magali BRUNEAU (Tonneins) ; Laurent BUILLIT (Montagnac Sur Auvignon) ; Caroline CABE (Clairac) ; Claudine CALMETTES (Agen) ; Estelle CANIZARÈS (Villeneuve Sur Lot) ; Patrice CAPDEVIOLE (Saint Aubin) ; Magali CARRERE (Foulayronnes) ; Julie CASES (Villeneuve Sur Lot) ; Léa CAUSSE (Agen) ; Jean Paul CAZENEUVE (Aiguillon) ; Pierre CECCATO (Montpouillan) ; Sandrine CERANTOLA (Villeneuve Sur Lot) ; Franck CHABOT (Marmande) ; Myriam CHARBONNEL (Marmande) ; Marie Laure CHATAIN (Agen) ; Annick CHATARD (Brax) ; Élisabeth CHINI (Lavardac) ; Florence CHOQUET (Castelmoron Sur Lot) ; Olivier CLASSE (Marmande) ; Fabien COLMAGRO (Poudenas) ; Cécile COLOMBIÉ (Agen) ; Sophie COMMENGE (Villeneuve Sur Lot) ; Cathie CORNU (St Sylvestre Sur Lot) ; Mathieu COUDERC (Castillonès) ; Laurent CREPIN (Villeneuve Sur Lot) ; Élodie CROUZET (Prayssas) ; Delphine D'AMBROSIO (Vianne) ; Carlos DA FONSECA (Tonneins) ; Marie DALLEAU (Villeneuve Sur Lot) ; Marie Pierre DARMAILLACQ TOULY (Sérignac Sur Garonne) ; Christine DAULAN (Monsempron Libos) ; Jean Claude DAVENNE (Boé) ; Frédérique DAVID (Lavardac) ; Patricia DE SOTOMAYOR (Villeneuve Sur Lot) ; Eric DELAGE (Tonneins) ; Alizée DELCLAUX (Saint Sylvestre Sur Lot) ; Carine DELMAS (Saint Aubin) ; Mylène DENIZOT (Agen) ; Palmire DOS REIS (Monbalen) ; Audrey DUCOS (Agen) ; Sylvain DUCROCQ (Fourques Sur Garonne) ; Nicolas DUFOURCQ (Cocumont) ; Catherine DUMOULIN (Nérac) ; Sandrine DURR (Saint Romain Le Noble) ; Corinne ELHIAUTOUT AT (Saint Hilaire De Lusignan) ; Jérôme FAUX (Agen) ; Jacinthe FISCHER (Agen) ; Laurent FISCHER (Agen) ; Élisabeth FONTAINE (Villeneuve Sur Lot) ; Marie Noëlle FRACHOU (Prayssas) ; Lætitia FRAGA DE JESUS (Boé) ; Dominique GAGNE BARIBAUD (Saint Caprais De Lerm) ; Carine GANDIOLI (Villeneuve Sur Lot) ; Laure GAUTIER (Barbaste) ; Mathilde GEORGES (Boé) ; Sylvie GRENIER (Lamontjoie) ; Anne GRIMAL (Beaugas) ; Sandrine GUEGAN (Saint Salvy) ; Frédéric GUILGON (Laplume) ; Philippe GUILLEM (Moncaut) ; Hervé GUILLOU (Casseneuil) ; Pauline HALLAL (Boudy De Beauregard) ; Nadine HENAULT (Clermont Dessous) ; Corinne IRIGOYEN (Agen) ; Isabelle JEANNET (Francscas) ; Thomas JULLIEN (Penne D'Agenais) ; Laure KUENTZMANN (Vianne) ; Marie José LABROILLE (Agen) ; Philippe LACHAUD (Marmande) ; Ghislaine LAFON (Boé) ; Céline LAGORSSE (Port Sainte Marie) ; Thomas LAMBERT (Villeneuve Sur Lot) ; Jacques LATAPIE PELABORDE (Villeneuve Sur Lot) ; Fabienne LATAPY (Villeneuve Sur Lot) ; Aurélie LAUNAIRE (Agen) ; Christine LEAL (Trentels) ; Alice LEBERON (Villeneuve Sur Lot) ; Thierry LEFEBVRE (Agen) ; Marie Hélène LOISEAU (Villeneuve Sur Lot) ; Liza LUSSET (Mauvezin Sur Gupie) ; Corine MAGNE (Pujols) ; Cécile MALECOT CABE (Clairac) ; Luc MAMIN (Boé) ; Éric MARTI (Marmande) ; Philippe MARTINEZ (Pont Du Casse) ; Carole MASO (Frélimont) ; Valérie MAYOR (Lafex) ; Émilie MEUNIER (Colayrac Saint Cirq) ; Karine MICHAUD (Marmande) ; Séverine MICHEL BOUROUÉAU (La Sauvetat De Savères) ; Gaëlle MILLIEN (Tonneins) ; Cédrine MONSÉGUR (Clermont Dessous) ; Karen MORAIS BAUDIS (Agen) ; Pascal MUNDUBELTZ (Cambo) ; Aude NARICE YAN (Monsempron Libos) ; Michèle ORY PRINET (Tonneins) ; Lauriane PAGOTTO (Marmande) ; Audrey PAILLÉ (Roumagne) ; Élodie PALPANT (Boé) ; Sabine PASSARD (Pujols) ; Jessica PAUTOU (Villeneuve Sur Lot) ; Anne PETIT JEAN (Villeneuve Sur Lot) ; Claire PICARD JAY (Villeneuve Sur Lot) ; Emmanuel PIGNAT (Villeneuve Sur Lot) ; Martine PILLAC (Nérac) ; Romain PINCHON (Villeneuve Sur Lot) ; Christophe PORTIER (Lavardac) ; Anne Laure PUJOS (Clairac) ; Maud RANSINANGUE (Port Sainte Marie) ; Nathalie RAVEL (Nérac) ; Céline REDARES (Sainte Livrade Sur Lot) ; Mathilde RENAUD (Villeneuve Sur Lot) ; Frédérique RIBO (Nérac) ; Sophie RICOT (Prayssas) ; Léa ROGER (Calonges) ; Christelle RONDEAU (Miramont De Guyenne) ; Nathalie SAINT HILAIRE (Villeneuve Sur Lot) ; Delphine SAINT MARTIN (Castelnaud De Gratecambe) ; Sylvie SALMOIRAGHI (Agen) ; Cathy SAMANIEGO (Aiguillon) ; Sylvette SARRAU (Colayrac Saint Cirq) ; Jean Christophe SAURA (Brax) ; Marie SEVERIN (Agen) ; Geneviève SIRECH (Agen) ; Mélanie SLIMANI (Agen) ; Jean Claude SORET (Nérac) ; Isabelle SOUQUET (Colayrac Saint Cirq) ; Émilie SOURBES (Lannes) ; Frédérique SUBIRADE (Nérac) ; Christel TAHON (Villeneuve Sur Lot) ; Christophe TAROZZI (Nérac) ; René TASTAYRE (Bajamont) ; Sandrine TASTAYRE (Agen) ; Evelyne TEISSIER (Agen) ; Valérie TERRIOU (Villeneuve Sur Lot) ; Cécile THIONVILLE (Barbaste) ; Séverine TOKATLIAN (Port Sainte Marie) ; Marion TRAN (Agen) ; Nellie TRAN (Castelmoron Sur Lot) ; Sandra TUFFAL (Villeneuve Sur Lot) ; Hélène VAYSSIER (Foulayronnes) ; Patrice VERS (Saint Martin Curton) ; Frédérique VINCENT (Tombeboeuf) ; Vanessa VRECH (Agen) ; Muriel WATTRELOS (Villeneuve Sur Lot) ; Joseph WOLFERS (Pujols) ; Magdalena ZELACHOWSKA (Marmande).



Budget : passage en force

Le Projet de loi de finance pour 2023 a été adopté sans vote ni discussion le 4 novembre dernier. Activation du 49,3 pour la quatrième fois consécutive en 15 jours, bref l'Assemblée nationale réduite à une chambre d'enregistrement. Quelques points à retenir sur le budget de l'Éducation Nationale :

- 80 millions d'euros supplémentaires pour augmenter les AESH, des miettes encore et toujours, pas de quoi attirer les foules dans ce métier pilier de l'école inclusive,
- 935 millions d'euros pour augmenter les enseignant-es,
- Suppression de 1 117 postes d'enseignants dans le 1er degré,
- 150 millions d'euros pour le « nouveau » fond d'innovation technologique. La contractualisation des moyens alloués aux écoles est en marche. L'équité et l'égalité sur le territoire non.

Mouvement national : pas de changement

Permutations informatisées :

- Saisie des vœux du 16/11/22 au 07/12/22 sur l'application S.I.A.M.
- Confirmation des demandes avant le 14/12/22,
- Affichage des barèmes le 17/01/23,
- Résultats le 07/03/23.

Pas de changement de réglementation cette année.

Mouvement « POP » :

Saison 2 pour ce mouvement national sur postes à profil.

Le Ministère annonce environ 300 « postes à forts enjeux ». Dans les faits, dans chaque département, les IA sélectionnent deux ou trois postes qui restent souvent vacants à l'issue du mouvement départemental.

Saisie des vœux du 16/11/22 au 28/11/22 sur l'application Colibris.

Exeats/ineats :

Cette phase manuelle débute après les résultats des permutations informatisées. Comme l'an dernier, les PES en seront exclu-es.

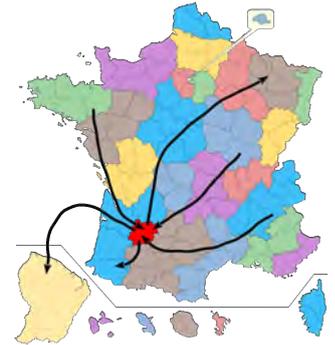
Toutes les infos :

<https://47.snuipp.fr/Le>

Mouvement National comment ça marche

Pour suivre vos demandes, pensez à renseigner votre dossier :

<https://e.permutations.snuipp.fr/47>



En attente de reconnaissance

Les résultats de deux enquêtes du ministère (DEPP) montrent à la fois l'épuisement des personnels de l'Éducation Nationale mais aussi un temps de travail hors norme : les PE travaillent en moyenne 43h par semaine. À cela, s'ajoutent les jours travaillés pendant les vacances, soit en moyenne 34 jours pour les PE sur la totalité des vacances.

Le baromètre du bien être au travail des personnels montre que 55 % des personnels attribuent la note de 3,4 /

10 au taux de satisfaction du niveau de rémunération. Pour 57 % d'entre eux, le pouvoir d'achat est l'un des domaines à améliorer prioritairement pour l'exercice du métier. Cette enquête montre également un niveau d'épuisement sans précédent des PE. Ces résultats déconstruisent les raccourcis, souvent trop rapides, sur le métier enseignant. Dans ces conditions, comment imaginer confier des missions supplémentaires aux PE en échange de rémunération

supplémentaire comme l'a proposé le ministre, Pap Ndiaye, lors d'une récente interview où il évoquait la surveillance de la pause méridienne. Aucun travail supplémentaire ne pourra être demandé aux enseignantes et enseignants. Il est urgent de reconnaître et de rémunérer les missions déjà effectuées à leur juste valeur. À l'heure où l'attractivité des métiers de l'enseignement est un véritable problème pour le pays, il est urgent de prendre les bonnes décisions et d'investir dans l'éducation.

La fin de l'abondance

Macron l'a (encore) dit : « Nous sommes en guerre ! ». Une période de privations nous attend.

En visitant le musée Carnavalet à Paris, une affiche de 1916 a attiré mon attention. Elle représente des enfants devant une confiserie avec le titre : « Nous saurons nous en priver. » L'auteure de cette affiche, Camille Boutet, élève à l'école communale de filles rue Camou à Paris, était une adolescente issue de l'école primaire supérieure. La ville de Paris a organisé ce concours de dessins sur le thème des économies de guerre. Dès le début de la guerre, les enfants sont interpellés par la propagande. Ces enfants se privaient, volontairement ou non, pour leurs pères soldats au front qui se battaient pour la liberté.

Mais au final, à qui profitent les guerres ? A qui profitent les privations des plus pauvres ? Il n'est pas question de remettre en cause la nécessité de modifier nos habitudes de terriens, tardivement conscients du fait que notre planète a déjà trop souffert. Simplement, on peut se demander quand est ce que les efforts seront partagés et non pas encore et toujours imposés aux plus démunis ?



Nellie Tran

Dans ce numéro :

Soutiens	P 1
Brèves	P 2
Édito	P 3
Élections professionnelles	P 4 à 6
Trip advisor	P 7
Êtres humains ?	P 7
Revendications	P 8

En encart : 4 pages AESH

FSU SNUipp 47

Syndicat de toute la profession
Plus de 52 % des votes exprimés aux élections professionnelles de 2018.
4 élu es sur 7 en CAPD
5 élu es sur 10 en CTSD



Singuliers Pluriel

Bulletin trimestriel édité et imprimé par :

Les Unitaires SNUipp 47
169 bis av J. Jaurès 47000 AGEN
05 53 68 01 92
09 65 17 27 48
06 81 64 77 50
snu47@snuipp.fr
<https://47.snuipp.fr/>
Prix du Numéro : 1,52 €
Directrice de la Publication :
Sandrine Tastayre
CPPAP n° 0325 S 07212
ISSN n° 1243 7484

On est là !

Ce numéro de Singuliers Pluriel est, comme tous les quatre ans, axé sur les élections professionnelles qui se déroulent du 1^{er} au 8 décembre.

Vous y trouverez un état du travail mené lors des quatre dernières années par les représentant·es du personnel, et l'équipe militante du SNUipp FSU.

On ne peut pas sortir des années Blanquer indemne, les traces sur le corps enseignant restent vivaces. Impossible de balayer de nos esprits celui qui a tant œuvré à casser l'école à coups de protocoles étourdissants, de FAQ époustouflantes, d'évaluations compulsives, de mépris souverain envers celles et ceux qui font l'école au quotidien.

La profession en sort éreintée, jamais les conditions de travail ne se sont autant dégradées en si peu de temps.

Destruction des Rased, effectifs de classes trop lourds, manque de remplaçant·es, formation continue exangue à laquelle se substitue un formatage imposé.

Conditions d'inclusion explosives avec le délitement des établissements spécialisés, l'émiettement des accompagnements AESH.

Resserrement sur les apprentissages dits « fondamentaux » : le « lire, écrire, compter, respecter autrui » se fait le remède magique pour résoudre tous les maux de l'école.

Cet objectif étreint s'accompagne de la promotion d'une conception mécaniste des apprentissages : ajustements de programmes, notes et injonctions au BO, guides et vademecum, bonnes pratiques, mais aussi circulaires sur les APC et les animations pédagogiques.

Abandon de l'Éducation prioritaire au profit de « contrats » locaux qui ne visent qu'à en finir avec l'ambition émancipatrice de l'École républicaine.

Les professeur·es d'école ne seraient plus que des exécutant·es seulement là pour « à nonner » sans réflexion sur leur métier.

Métier qui n'en serait plus vraiment un d'ailleurs, puisqu'il peut se faire après un « job dating » de quelques minutes, une « formation » de quelques heures, et un statut précaire de contractuel·le.



Le nouveau ministre aura du mal à nous rendre le sourire.

Certainement pas en clamant haut et fort à qui voudrait bien l'entendre que la rentrée de septembre « s'est bien passée » malgré les postes non pourvus.

Pas plus en suggérant que puisque nous ne faisons rien (sic!) le midi, nous pourrions surveiller la cantine.

Des hausses de salaire sont annoncées, nous jugerons sur pièce, mais à priori, l'enveloppe budgétaire ne pourra pas compenser l'inflation récente ni les pertes subies depuis des années de gel de la valeur du point d'indice.

Ce déclassement salarial est évidemment une des principales raisons de la désaffection des concours de recrutement. Pour les concours 2023, la date limite d'inscription vient d'être reculée du 18/11 au 02/12. Trop d'inscriptions peut être ?

Dans ce contexte, le choix des représentant·es des personnels est important.

Il s'agira d'élire celles et ceux qui défendront nos droits et l'amélioration de nos conditions de travail. Le choix de l'abstention n'est pas envisageable : les enjeux sont trop grands, ces élections représentent un acte majeur de notre vie professionnelle.

Nous vous appelons à voter et faire voter pour le SNUipp et la FSU : nous avons besoin de votre voix pour mieux porter votre parole.

Sandrine Tastayre ; Sandra Tuffal ;
Jacinthe Fischer ; Audrey Paillé ;
Éric Marti ; Séverine Tokatlian ;
Christophe Portier ; Guillaume Arruat ;
Valérie Mayor ; Ghislaine Lafon ;
Aurélien Launaire ; Nathalie Saint Hilaire ;
Sandrine Bordes ; Fabienne Latapy.
(candidat·es du SNUipp FSU pour la CAPD)

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER.
POUR SOI-MÊME.
POUR LES ÉLÈVES.





Le courriel du jeudi :



communications commissions

Seul syndicat de Lot et Garonne à rédiger et envoyer une information départementale régulière via le bulletin Singuliers Pluriel et à envoyer une web lettre chaque week end. Le site internet du SNUipp FSU47 est reconnu au delà du département pour son sérieux et son actualisation très régulière.

Publication systématique de compte rendus pour chaque commission et contact direct avec les collègues concerné·es par les mesures ou les débats à l'issue de chaque réunion.

La plupart des interventions dans les commissions administratives sont à l'initiative des représentant·es FSU et SNUipp FSU47.

Pas d'instrumentalisation des difficultés dans nos pratiques mais essayer au contraire à la fois de défendre individuellement tout en construisant des remparts communs.

Depuis de nombreuses années maintenant, le SNUipp FSU47 vous soutient au quotidien sur le terrain pour vous aider lors de situations délicates que vous pouvez vivre dans votre métier.

défense collective défense individuelle CHSCT

Par l'intermédiaire du CHSCT, nous accompagnons les enseignants, les AESH à rédiger des fiches santé et sécurité au travail pour alerter l'administration sur chaque situation délicate. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous aider. Ne restez pas isolé·e avec vos difficultés.

Qu'il s'agisse de collègues syndiqué·es ou pas nous aidons et nous accompagnons : Pour les audiences : temps partiels, disponibilités, congés de formation, ruptures conventionnelles ou autres, elles sont toujours préparées avec les collègues concerné·es. Pour le mouvement et l'avancement : nous suivons bien en amont les réunions d'informations de l'administration, nous analysons les circulaires. Nous émettons des remarques et bataillons lors des commissions administratives. L'aide et le conseil aux collègues sont une partie importante de notre activité, avec des permanences dédiées et des rendez vous personnels.

Accompagner les néo mais aussi tout au long d'une carrière.

Nous accompagnons dès l'entrée dans le métier. Nous préparons et participons à chaque CAPD.

Nous suivons individuellement les collègues qui nous en font la demande dans le cadre du déroulement de leur carrière, de difficultés rencontrées, de besoins.

pédagogie
formation

Que font vos représentants du personnel FSU-SNUipp 47 ?

Le recherche pédagogique est un moteur fondamental de l'évolution du système éducatif. C'est ce que propose le SNUipp FSU 47 à travers des stages et des formations spécifiques. Et la FSU SNUipp c'est aussi une université d'automne qui rassemble chaque année la profession et les chercheurs depuis plus de vingt ans au cours de 3 journées riches en échanges et en apports.

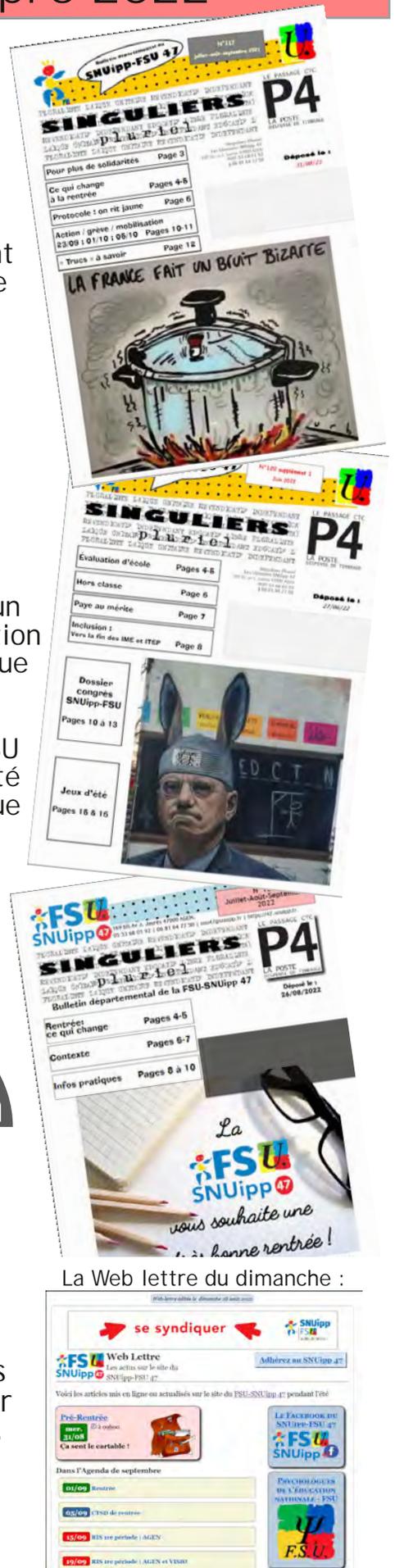
En 3 ans, ce sont près de 95 réunions, stages ou RIS, et aussi 61 manifestations, actions ou rassemblements ainsi qu'une quinzaine de journées de permanence « mouvement ».

rencontrer les collègues mobiliser la profession

Coordonner les actions des représentant·es des personnels au CHSCT, les commissions d'action sociale, CAPD et les CTSD.

Les militant·es du SNUipp FSU47 vont à la rencontre des personnels dans les écoles, en prenant rendez vous, pour échanger avec les collègues, répondre à leurs questions et faire le point sur leur situation professionnelle.

Enfin, il faut savoir que la FSU et le SNUipp FSU sont pratiquement toujours à l'initiative des actions intersyndicales dans notre département.



La Web lettre du dimanche :

Élections pro 2022

Les candidat·es du
SNUipp-FSU 47 pour la
CAPD

Voter pour le SNUipp FSU
c'est voter pour

Un syndicat de terrain

Vous êtes nombreux à nous faire confiance en partageant le quotidien de vos écoles, nous demandant conseil, nous sollicitant pour vous aider et vous accompagner. Nous vous en remercions... Continuons ensemble !

Des élu·es engagé·es à vos côtés

Le SNUipp FSU vous représente collectivement lors des différences instances et commissions spécialisées et vous défend individuellement devant l'administration. Chaque année, plus de 80 collègues accompagné·es : temps partiels, rupture conventionnelle, mouvement, promotions, audience auprès des inspecteurs, aide à la rédaction de courriers.

Un syndicat qui vous informe et vous conseille

Le SNUipp FSU 47 vérifie systématiquement les documents administratifs, et publie les comptes rendus de toutes les commissions ou réunions auxquelles ses représentant·es participent. Depuis 2018, nous avons organisé une centaine de rencontres, réunions et stages.

Un syndicat qui change l'école

Pour ouvrir la profession à d'autres pratiques, d'autres réflexions : le SNUipp Fsu 47 est engagé pour la transformation de l'école en proposant à tous les collègues des stages en liaison avec leurs besoins (inclusion, aesh, protection du fonctionnaire, début de carrière ...). Nous revendiquons un plan d'urgence : une école mieux dotée (postes, RASED, formation de qualité ...) et qui s'appuie sur l'expertise reconnue des enseignant·es.

Selon les scrutins auxquels vous êtes inscrit·es :

Votez FSU et SNUipp-FSU



Pour :

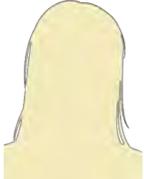
CSA Ministériel
CSA Académique
CAPN
CAPA
CCP



Pour :

CAPD
CCPA
CCSA

Les votes pour les Comités Sociaux d'Administration (Académique et Ministériel) sont extrêmement importants : Ils déterminent la représentativité de la FSU.

Sandrine Tastayre 	Sandra Tuffal 
Jacinthe Fischer 	Audrey Paillé 
Éric Marti 	Séverine Tokatlian 
Christophe Portier 	Guillaume Arruat 
Valérie Mayor 	Ghislaine Lafon 
Aurélie Launaire 	Nathalie Saint Hilaire 
Sandrine Bordes 	Fabienne Latapy 



Depuis cette rentrée, SOFIA du 47 nous envoie un questionnaire où l'on peut noter les formations (qu'il y ait ou non des formateurs). Enfin une grande avancée !

La formation autrefois continue où les enseignants partaient en stage sur plusieurs semaines est aujourd'hui densifiée et continuée sur 24h, compressée entre attentes institutionnelles et moyens de remplacements.

« Les temps changent ! » me direz vous et vous auriez bien raison quand hier nous disions : « Je suis en formation », aujourd'hui il est institutionnellement acceptable de prononcer les mots suivants : « Je suis en constellation ». On part en formation comme Thomas Pesquet... les étoiles plein les yeux. Parfois, le retour au réel est simplement terre à terre. Parfois, il est difficile. D'autres fois, la parenthèse enchantée se poursuit en classe. Cependant, il manquait quelque chose de quantifiable : le bilan. On évalue les élèves. On évalue les établissements. Pourquoi pas les formations ?

Quand autrefois on faisait le bilan calmement, durant le temps de formation avec les formateurs, aujourd'hui, miracle du progrès technique et technologique et de son humanité, on peut faire ce bilan à la maison derrière un écran.

L'enseignant d'aujourd'hui et de demain peut donc évaluer la formation comme on évalue un restaurant sur Trip Advisor, un séjour à l'hôtel sur Booking.com ou une plage, un sommet, un paysage, une école sur Google.

Nous pouvons mettre une note de 1 à 4 sur les contenus, les activités, les supports ; dire si nous pensons réinvestir les « apports de la formation » et bien entendu laisser un commentaire.

On peut reprocher beaucoup de choses à l'Education Nationale mais pas sa volonté d'efficacité.

Hier, on connaissait les formations pendant les vacances car pas de moyens remplacements sur temps de classe. Après tout, c'est bien aux enseignants et formateurs de porter le fardeau de la défaillance institutionnelle.

Demain, connaissons nous peut être une formation en visio où le Youtubeur formateur finira par : « Surtout chers collègues, on n'oublie pas les bons gestes ! On met 4 étoiles à cette vidéo et on laisse un petit commentaire pour dire si vous pensez réinvestir ce contenu dans votre classe ! Ça aide pour le référencement et mon avancement ! Allez, on n'oublie pas, tous ensemble : C'est en saignant qu'on devient enseignant !! »

Guillaume Arruat

Et si nous parlions d'êtres humains ?

En septembre 2015, suite à la crise syrienne et la noyade du petit Aylan Kurdi, Franck Chabot et moi même avons fait part de nos réflexions. Depuis, combien d'autres conflits ont jeté sur les routes, sur les mers des êtres humains ? Des afghan-es il y a peu de temps, des ukrainien-nes aujourd'hui. J'oubliais même des anglais-es : 3500 en Lot et Garonne en demande de carte de séjour après le Brexit. Bref, il y a toujours des réfugié-es plus acceptables que d'autres.

Comment cela se passe t il aujourd'hui en préfecture ? Nous sommes entré-es dans l'ère du numérique, de la dématérialisation et pour tou-tes les paumé-es de la terre, d'ici ou d'ailleurs : c'est le parcours du combattant.

Merci aux associations qui arrivent à se substituer aux administrations.

Claire Hédon, la défenseuse des droits, écrit dans le rapport 2021 : « Le report des charges sur les usager-es, leurs aidant-es ou les travailleuses et travailleurs sociaux qui les accompagnent n'est pas acceptable. » D'autre part, concernant cette dématérialisation, des associations (GISTI, Ligue des Droits de l'Homme, Cimade, Secours catholique, Syndicat des avocats de France) ont déposé des recours au Conseil d'État. Celui ci, en date du 9 juin 2022, consacre l'interdiction pour les préfectures d'imposer des télé-services pour l'accès au droit au séjour, qu'il s'agisse de prise de rendez vous par internet, d'envoi de pièce ou de dépôt de demande. En pratique, les préfectures doivent donc permettre aux personnes de déposer leur demande selon d'autres modalités. Reste à savoir si les préfectures donneront une suite favorable.

Carte de séjour : une attente interminable
En Lot et Garonne pour le renouvellement de carte de séjour, les demandes de rendez vous sont très longues avec pour conséquence la perte de tous les droits, d'un emploi,...

Le 26 septembre 2022, le collectif Migrant 47 a rencontré le secrétaire général de la préfecture, la cheffe du

service réglementation, la cheffe du service des étrangers. Nous étions une douzaine d'associations de la CIMADE à AMNESTY en passant par le Secours Populaire, le Secours Catholique, le MRAP, CCFD Terre Solidaire, RESF 47, Entraide et Toit... et j'en oublie.

Problèmes posés lors de cette rencontre : la dématérialisation, la déshumanisation des dispositifs proposés aux étrangers qui n'ont pas les moyens sont inacceptables.

Les délais excessifs, de 6 mois à 2 ans d'attente, qui font perdre des droits.

La préfecture a expliqué qu'elle manquait de personnel. Elle a recruté des services civiques pour ce qui concerne les demandes de cartes. Elle va également recruter des contractuel-les.

Cela va t il s'améliorer ?

Ce qu'il faut retenir c'est que la situation s'est aggravée depuis 2015. Il a toujours des migrant-es que l'on accepte et d'autres pas. Pour nous, associations, il ne peut y avoir de différences. « Tout ce qui est humain est notre » pour

le secours populaire et comme l'affirme la CIMADE : « Il n'y a pas d'étrangers sur cette terre ». Notre société doit prendre conscience qu'un être humain ne peut être un numéro de dossier que l'on va placer dans telle ou telle boîte : ethnique, politique, religieuse, économique, bientôt climatique.

En tant que citoyen-nes, nous devons combattre tous les propos nauséabonds que certains prononcent. Racisme, discriminations n'ont aucune place dans notre république démocratique, laïque et sociale. La déclaration des droits de l'homme doit être défendue pied à pied, si nous l'oublions, de quoi demain sera t il fait ? Il ne peut y avoir de place au « oui mais ». Partout nous devons défendre les droits humains.

Jean Claude Pitiot



RESPECT!!!
Du respect pour
l'école publique



recruter plus
d'enseignant.es
pour réduire les inégalités
scolaires et assurer
les remplacements

Reconnaître
le travail des
aesh
en leur garantissant
un véritable statut
et un salaire digne

égalité
de toutes les
écoles
**sur tous les
territoires**
non aux contrats locaux
d'accompagnement et à
la mise en concurrence
des écoles

22
max
partout
22 ÉLÈVES
MAXIMUM dans
chaque classe,
18 en éducation
prioritaire et
15 en toute petite
et petite section

des
rased
complets
partout
renforcer les réseaux d'aides
nécessaires aux élèves en
difficulté pour une école de
la réussite pour tous

Assurer une
formation
initiale et continue
de qualité et permettre
le travail
en équipe



Enseigner
un métier qui
s'apprend
avec une formation initiale
qui articule théorie et
pratiques de classe

Urgence salaires
300€
tout de suite
pour tout le
monde



Pour donner du poids à nos revendications,
du 1^{er} au 8 décembre : Votons FSU et SNUipp !